

CONSTRUIRE LE LIMOUSIN DE DEMAIN

ÉDITO

Aller tous plus loin

Plus d'une décennie après sa création, le syndicat mixte DORSAL incarne toujours parfaitement l'objectif dont il est l'acronyme : "Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin". DORSAL est ainsi, plus que jamais aujourd'hui, l'outil indispensable de l'aménagement numérique du Limousin.

À l'origine, en créant un Réseau d'initiative publique pour permettre l'accès de tous les Limousins à l'Internet haut débit, DORSAL a déjà contribué de manière décisive au développement économique, social et culturel de l'ensemble du territoire régional : fin 2013, une enquête de la Caisse des Dépôts montrait en effet qu'au cours des 10 dernières années, tous les territoires ayant fait le choix d'une maîtrise publique de leur aménagement numérique constataient une concurrence stimulée sur les services de télécommunication, de réels gains de pouvoir d'achat pour les usagers, une diffusion plus importante des nouveaux usages numériques, et surtout davantage de création d'emplois.

Désormais, la mise en œuvre d'un nouveau Schéma directeur très haut débit par DORSAL va permettre d'aller plus loin dans cette dynamique territoriale, avec toujours ce même objectif d'offrir à tous, où qu'on se trouve en Limousin, une opportunité de participer à cette nouvelle société, cette nouvelle économie numérique qui se développe chaque jour autour de nous, basée sur des réseaux de télécommunications utilisant principalement la fibre optique et ses performances exceptionnelles.

Ce chantier est ainsi pour les vingt prochaines années le grand chantier de toutes les collectivités du Limousin, au service de ce grand dessein, au service de leurs concitoyens. Je ne doute pas que ténacité et cohésion continueront à nous animer pour accomplir une tâche qui engage l'avenir de plusieurs générations.



Alain Lagarde, président de DORSAL

ANTICIPER LE LIMOUSIN NUMÉRIQUE DE DEMAIN

➡ Préparer les enjeux de demain

La majorité des internautes français bénéficie aujourd'hui de l'ADSL (haut débit) permettant théoriquement un débit maximum d'environ 20 Mbits/s. Avec la multiplication des échanges, le développement de l'e-commerce ou l'arrivée de nouveaux usages (TV haute définition, stockage sur cloud...), les entreprises et les particuliers appellent désormais au développement de très haut débit.

Seule la fibre optique, capable d'acheminer les données à très grande vitesse (proche de celle de la lumière) sans perte sur les longues distances, permettra, demain, de répondre à cette demande.

Afin d'assurer une couverture très haut débit du territoire d'ici 2022, l'État français a initié le Plan France Très Haut Débit qui accompagnera le déploiement des réseaux d'initiative publique des collectivités locales.

LES USAGES NUMÉRIQUES EN CHIFFRES

- 99% des entreprises françaises connectées au haut débit
- 14% du chiffre d'affaires national généré par le commerce en ligne
- 76% des ménages français connectés au haut débit
- 66% des Français ont un usage quotidien d'internet
- 59% de la population a fait au moins un achat en ligne en 2013

Source : observatoire du numérique (chiffres clés mai 2014)

➡ Garantir un accès équitable au très haut débit

Région à faible densité de peuplement et à la topographie accidentée, le Limousin est peut-être plus qu'ailleurs un territoire à fort enjeu numérique.

“Sans intervention publique, le Limousin connaît une fracture numérique entre territoires urbains et ruraux.”



Alors que les contraintes naturelles peuvent rendre plus long et plus onéreux le déploiement de la fibre optique, les zones conventionnées, c'est-à-dire celles ayant fait l'objet d'annonces de déploiement par les opérateurs privés, ne concernent que les agglomérations, soit moins de 43% des logements et locaux professionnels de la région.

Conscientes de cet état de fait, l'ensemble des collectivités limousines ont choisi, en créant le syndicat mixte DORSAL, une politique volontariste d'intervention publique, garantissant à l'ensemble du territoire limousin une couverture haut débit optimale pour tous, et une neutralité de l'infrastructure.

CONSTRUIRE UNE OFFRE PUBLIQUE VOLONTARISTE

Proposer une vision stratégique de l'aménagement numérique

Véritable acteur public et stratégique de l'aménagement numérique du Limousin, DORSAL participe activement au devenir de nos territoires.

En offrant l'accès à de nouvelles technologies, en pérennisant les entreprises implantées et en attirant de nouvelles activités, l'action de DORSAL favorise le développement et l'attractivité de la région.

En proposant un réseau public, DORSAL offre la garantie d'une solidarité et d'une équité territoriale, tout en garantissant une infrastructure neutre, la concurrence s'effectuant uniquement sur les services au bénéfice des usagers.

S'appuyer sur un bilan solide

Dégroupage de nœuds de raccordement d'abonnés (NRA), couverture des zones blanches ADSL grâce à la solution Wimax, mise en place de la fibre optique pour les sites publics et certaines entreprises...

“
**100 000
limousins
utilisent déjà
le réseau
DORSAL**”

Depuis 2005, avec la mise en place du Réseau d'Initiative Public, DORSAL a permis de répondre aux besoins immédiats en couverture haut débit de tous les limousins. Près de 60 % des professionnels sont ainsi, aujourd'hui, raccordables en fibre optique au réseau public et chaque particulier dispose d'une solution technique haut débit.

Créé en 2002, le syndicat mixte DORSAL est le « bras armé » des collectivités limousines pour l'aménagement numérique du territoire. Il regroupe le Conseil régional du Limousin, les Conseils généraux de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, les Communautés d'Agglomération de Brive, Tulle, Guéret et la Ville de Limoges.

Ouvrir une nouvelle étape, le SDAN

En 2014, DORSAL met en œuvre son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), avec pour objectif, à l'horizon 2030-2035, une couverture de 100 % des locaux particuliers et professionnels, en fibre optique à domicile (FTTH).

DORSAL agit dans le cadre défini par le législateur, c'est-à-dire hors des territoires faisant l'objet d'une déclaration d'intention de déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés.

Néanmoins, un dialogue avec ces opérateurs permettra une intervention publique en cas de défaillance privée ou en fonction des attentes des collectivités.

LE FINANCEMENT DE LA DSP EN CHIFFRES

- 2005
la signature de la DSP.
- Un financement privé (délégataire)
à hauteur de 55 %.
- Un financement public
à hauteur de 45 % (collectivités membres de DORSAL, fonds européens et État) avec biens de retour aux collectivités en fin de contrat.



DORSAL et AXIONE, 2 rôles distincts pour un objectif commun

DORSAL a choisi de confier la mise en œuvre et la commercialisation de son réseau public à Axione Limousin, filiale d'Axione Infrastructures, à travers une Délégation de Service Public. La Caisse des Dépôts (30%) et le Groupe Caisse d'Épargne (55%) participent au capital d'Axione Limousin, garantissant un service public efficient.

Grâce au montage juridique, il en coûte, à chaque limousin, 1 € par an.

“ *La DSP est un gage d'efficacité technique et de partage des risques financiers* ”



PROGRAMMER UN DÉPLOIEMENT PHASÉ

Horizon 2020 : 100 % du territoire avec un minimum de 5 Mbits/s

La première étape fixe comme objectif le déploiement de solutions garantissant un débit minimal de 5 Mbits/s pour 100 % du territoire à l'horizon 2020, dont 60 % de FTTH.

Le déploiement de ce premier jalon permettra de :

- relier au très haut débit 30 % des logements et sites professionnels hors zone d'initiative privée,
- connecter en fibre optique les sites prioritaires non encore fibrés,
- proposer une solution pour les locaux au débit inférieur à 5 Mbits/s (montée en débit cuivre, montée en débit radio, satellite).

LA PHASE 1 EN CHIFFRES

- 100 % du territoire couvert avec un minimum de 5 Mbits/s
- 125 000 lignes concernées
- 204,5 millions d'euros



Avec le SDAN, qui comporte 4 phases de déploiement, DORSAL intervient sur l'ensemble du territoire limousin, hors zones d'initiatives privées, pour proposer à terme une couverture à 100 % fibre optique.

“La mise en œuvre du SDAN ne pourra se faire qu'avec un dialogue étroit avec toutes les collectivités limousines.”

2030-2035, le très haut débit pour tous

Sur le socle de la première phase du SDAN, les collectivités membres de DORSAL pourront décider de poursuivre le déploiement de leur réseau public très haut débit autour de 3 nouvelles étapes paliers :

- phase 2 : 70 % de fibre optique en FTTH à l'horizon 2025,
- phase 3 : 85 % de prises FTTH à l'horizon 2030,
- phase 4 : 100 % de couverture FTTH à l'horizon 2035.

2014, un SDAN pilote pour 18 territoires

Un appel à expression de besoins, initié par DORSAL, a permis de retenir 18 territoires, préfigurant la généralisation de la phase 1 de l'aménagement très haut débit : c'est le SDAN pilote. Le choix de ces territoires a été fondé sur la qualité des projets et concerne les 3 départements limousins, soit près de 190 000 personnes. Ils font d'ores et déjà l'objet d'actions visant des sites prioritaires (zones d'activités, écoles, collectivités, entreprises, etc.).

L'ensemble des territoires du Limousin ont fait l'objet d'une ingénierie de déploiement permettant de s'inscrire dans la démarche du SDAN.

PARTAGER LA GOUVERNANCE

La représentation des collectivités

Le syndicat mixte DORSAL rassemble, en tant que membres de droit les collectivités fondatrices :

- Conseil régional du Limousin,
- Conseil général de la Haute-Vienne,
- Conseil général de la Corrèze,
- Conseil général de la Creuse,
- Ville de Limoges,
- Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive,
- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,
- Communauté d'Agglomération de Tulle.

Certaines communes, intercommunalités et EPCI du Limousin deviennent membres associés de DORSAL en fonction de l'intervention de DORSAL sur leur territoire.

L'Université de Limoges et le Syndicat Interhospitalier du Limousin sont membres associés depuis la création du syndicat.

Des instances décisionnaires

Le comité syndical est l'instance décisionnaire de DORSAL. Il se compose de 15 élus et 15 suppléants qui votent par délibération les grandes orientations.

Il élit en son sein un bureau, composé de 8 élus, qui prépare les débats et les décisions des comités syndicaux.

LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT :

- Alain LAGARDE, Conseiller régional

VICE-PRÉSIDENTS :

- Bernard BROUILLE,
Vice-président du Conseil général de la Haute-Vienne
- Éric CORREIA, Président de l'Agglo du Grand Guéret
- Jacques DESCARGUES,
Vice-président du Conseil général de la Corrèze
- Jean-Pierre BERNARDIE,
Conseiller communautaire de l'Agglo du Bassin de Brive
- Didier BARDET,
Vice-président du Conseil général de la Creuse
- Christian HANUS,
Conseiller municipal de la Ville de Limoges

SECRÉTAIRE :

- Michel JAULIN,
Vice-Président de la Communauté d'Agglo de Tulle

L'Équipe de DORSAL

- Yan PAMBOUZOGLU - Directeur
- Fabienne LE MÉE - Responsable administrative et financière
- Marie GANTHEIL - Assistante administrative
- Ludovic LARANGÉ - Technicien réseau

DORSAL est assisté de prestataires d'expertise technique, juridique, financière et de communication.

dorsal

le service public du numérique en Limousin

 19, boulevard de la Corderie
87 000 LIMOGES
contact@dorsal.fr
www.dorsal.fr

 N°Azur 0 810 87 23 19

0,06 € TTC/MN

Centre d'appel commun à DORSAL et AXIONE Limousin



CORREZE
Conseil Général



Avec le soutien de

